

La constipation

chez votre enfant

Madame, Monsieur,

Votre enfant présente une constipation, sans signe de gravité. La constipation n'est pas une maladie en soi, le nombre de selles émises par jour est fonction de l'âge et diffère selon chaque enfant.

Chez les nourrissons, en cas d'allaitement maternel exclusif, le transit est très variable, allant d'une selle à chaque tétée à 1 selle par semaine, sans que cela ne soit pathologique.

Chez le plus grand enfant, on parle de constipation quand il fait moins de 3 selles par semaine.

La constipation est fréquente au cours de l'enfance. Le plus souvent, elle se développe à cause d'une appréhension à aller à la selle en raison des douleurs liées à l'émissions de selles dures.



CHU
NANTES

AUX NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA SANTÉ

Les mesures générales

Une alimentation variée, équilibrée, et une hydratation suffisante sont recommandées.

La constipation ne nécessite pas de régime spécifique.

Chez les nourrissons, l'utilisation d'eau Hépar® dans les biberons n'est pas recommandée au-delà de 1 biberon par jour. La reconstitution des biberons reste inchangée, c'est-à-dire d'1 cuillère-mesure de poudre pour 30 mL d'eau.

Chez le plus grand enfant, il faut encourager votre enfant à prendre le temps d'aller à la selle, tous les jours, à horaires régulières, de préférence le matin ou après les repas, et à ne pas se retenir d'aller aux toilettes.

Si les pieds de votre enfant ne touchent pas entièrement le sol lorsqu'il est installé sur les toilettes, l'utilisation d'un marche-pied pourra l'aider à prendre appui.

Les traitements

Votre médecin pourra prescrire un traitement laxatif par voie orale. Tous les traitements par lavements ou suppositoires sont inadaptés (inefficaces et douloureux).

Il est nécessaire de prendre le traitement tous les jours, pendant plusieurs mois.

Le médicament commence à agir après 2 à 3 jours habituellement. L'objectif du traitement est d'obtenir une selle normale par jour, sans douleur.

Il est fréquent d'avoir des selles liquides en début de traitement, il ne faut pas l'arrêter sans avis médical. Si l'enfant présente une diarrhée persistante, il faudra diminuer la dose, sur conseil médical.

Quand consulter ?

Un avis médical est nécessaire si votre enfant présente une constipation accompagnée de :

- Vomissements (surtout de couleur verte).
- Franche majoration des douleurs abdominales.
- Fièvre > 38.5°C.